

PAR COURRIEL ET PAR COURRIER

Québec, le 19 novembre 2014

Monsieur Pierre-André Corriveau  
Direction des politiques gouvernementales et du suivi législatif  
Ministère de la Culture et des Communications  
51, rue du Mont-Marie  
Lévis (Québec) G6V 0C3

**Objet : Projet de ligne à 735 kV de la Chamouchouane-Bout-de-l'Île,  
du Saguenay –Lac-Saint-Jean à Montréal**

**Question complémentaire du 19 novembre 2014 (DQ5, n° 1)**

---

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude du projet en référence, vous soumet la question complémentaire suivante :

**Question 1**

Outre l'archéologie, quelles sont vos préoccupations relatives à la construction et la présence des lignes à 735 kV projetées et du poste Judith-Jasmin ?

Quelle est votre approche pour la protection et la valorisation des paysages en présence d'une ligne électrique ou quant à l'implantation d'une nouvelle ligne ?  
Considérez-vous la Charte du paysage québécois ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **21 novembre, à 17 heures**, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-Josée Harvey  
Coordonnatrice